ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

L'assemblée générale de la Société se réunit le samedi 12 décembre 2015, à 15 h 30, à la Sorbonne.

RAPPORT FINANCIER SIMPLIFIÉ

En cette période si endeuillée par les attentats, votre présence ici témoigne tout particulièrement de votre attachement à la Société des Études Latines. Et je vous en suis très reconnaissante, de même qu'à notre Administrateur M^me^ J. Champeaux et à notre Secrétaire général M. Br. Poulle qui ont fait toutes les démarches nécessaires pour que cette séance puisse avoir lieu. Je remercie également notre Président et ceux qui vous ont permis d'avoir le tome 92 de la *Revue des Études Latines* un peu plus tôt cette année : M. Fr. Ploton-Nicollet, M. G. Flamerie de Lachapelle et le comité de rédaction. Notre association demeure solide financièrement.

Prenons d'abord le résumé du bilan au 30 septembre 2015, établi avec Claris Conseil, notre cabinet d'expert-comptable. Le détail de tous les chiffres a été donné lors de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2015.

Voici d'abord le bilan actif :

Il compare les chiffres de l'exercice en cours au 30 septembre 2015 avec ceux de l'année précédente au 30 septembre 2014, puisque notre année budgétaire va du 1^er^ octobre d'une année au 30 septembre de la suivante (le décalage par rapport à l'année légale, induit des calculs au prorata des jours). Et il comprend l'actif immobilisé et l'actif circulant.

BILAN ACTIF (Net en euro)	Au 30-09-2015	Au 30-09-2014
Actif immobilisé : Concession, brevets et droits similaires (brut 72 248 – amortissement 57 619)	14 629	22 096
Actif circulant : Produits intermédiaires et finis (nos volumes : total brut 18 273– dépréciation 3 824)	14 449	14 041
Actif circulant : Clients et comptes rattachés	19 370	10 196
Actif circulant : Disponibilités (total des comptes La Poste et SG)	120 966	118 298
Charges constatées d'avance (MAIF, FIEC)	349	349
TOTAL GENERAL (brut 231 205 - amortissement 61 443)	**169 762**	**164 978**

Après les titres du tableau, la première ligne de ce résumé correspond à « l'actif immobilisé » c'est-à-dire à nos biens immobilisés : numérisation de la revue, construction du site, module aux «Belles Lettres» pour les ventes en ligne aux institutionnels et mises à jour jusqu'au tome 88. Il faut défalquer du total brut de 72 248 € l'amortissement de 57 619 € pour obtenir le total net : 14 629 €, qui est inférieur à celui de l'an dernier du fait de la hausse normale des amortissements (10 % par an supplémentaires pendant 10 ans).

À partir de la deuxième ligne de ce résumé, on entre dans « l'actif circulant » qui se compose de plusieurs éléments. Le premier comprend comme « produits intermédiaires et finis » nos stocks de revues depuis le tome 79 (les volumes précédents ayant brûlé dans l'incendie des « Belles Lettres ») pour un montant brut de 18 273 € au 30 septembre 2015 : le tome 92 n'y est pas compté car il est arrivé après cette date. La dépréciation de ces stocks (10 % par an pendant 10 ans sauf les trois premières années) atteint 3 824 € qu'on soustrait du total brut pour obtenir le chiffre net de 14 449 €, voisin de celui de l'an dernier.

Le composant suivant de « l'actif circulant » concerne les « clients et comptes rattachés » c'est-à-dire nos ventes aux « Belles Lettres » et quelques cotisations hors budget (du 14 octobre) pour un montant total de 19 370 € : c'est une très bonne année de ventes aux Belles Lettres par comparaison avec les 10 196 € de 2014 ; il faudra cependant prévoir une année moins faste l'an prochain, du fait des calendriers des grossistes des Belles Lettres.

Le dernier élément de « l'actif circulant » concerne nos disponibilités : 120 966 € qui résultent de 38 639 € à la Société Générale et de 82 327 € à La Poste. Elles témoignent de notre solidité financière, en légère hausse même.

Quant aux charges constatées d'avance elles sont identiques à celles de l'an dernier : 349 €, et totalisent 3/12^{e} de la cotisation FIEC et du paiement

de l'assurance MAIF, à cause du décalage habituel de notre année budgétaire (1er octobre) par rapport à l'année civile.

Le total général de l'actif est donc de 231 205 € en brut et, compte tenu des dépréciations, de 169 762 € en net.

Et voici le passif : son total général net est de même 169 762 €, puisque le passif indique l'origine des fonds qui ont permis d'acquérir les biens de l'actif.

BILAN PASSIF (Net en euro)	Au 30-09-2015	Au 30-09-2014
Report à nouveau (estimation des biens à l'issue du précédent exercice)	152 044	162 204
Résultat de l'exercice	2 602	- 10 159
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**154 647**	**152 044**
Frais bancaires (décalés du fait du début de l'exercice en octobre)	45	48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (paiement expert Claris + Jouve...)	14 855	10 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (mise à jour)		1 680
Autres dettes (dépenses de fonctionnement décalées)	216	307
TOTAL DETTES	**15 116**	**12 934**
TOTAL GENERAL	**169 762**	**164 978**

Dans le cadre des capitaux propres, le report de 152 044 € est celui de l'exercice précédent. Le résultat de l'exercice est cette année positif : 2 602 € (voir compte de résultat) ; il témoigne d'une forte remontée par rapport aux – 10 159 € de l'an dernier. Le total du report et du bilan est donc de 154 647 € pour les capitaux propres.

Dans le cadre intitulé « dettes », il ne s'agit pas de «dettes» au sens usuel du terme, puisque nous avons plus de 120 000 € en disponibilités, mais de sommes décalées du fait de l'exercice qui commence au 1er octobre ou de sommes dont la facture arrive plus tard : 45 € de frais bancaires décalés, puis 14 855 € de dettes fournisseurs (moitié de la facture d'hébergement du site + factures de Claris + FIEC + facture imprimeur Jouve) ; l'augmentation apparente vient de ce que les factures de deux années de Claris ont été reportées sur cette seule année. S'y ajoutent 216 € d'autres factures décalées (affranchissements pour les retardataires par exemple).

Le total de ce cadre est de 15 116 €. Il s'ajoute à celui du premier cadre pour donner le total général du passif : 169 762 €.

Voici alors le compte de résultat qui va du 1er octobre 2014 au 30 septembre 2015.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en euro)		Au 30-09-2015	Au 30-09-2014
Produits d'exploitation	Production vendue (ventes aux « Belles Lettres »)	18 796	10 136
	Production vendue de services	270	497
	Production stockée	1 408	- 3 446
	Autres produits (cotisations)	9 729	8 840
	Total des produits d'exploitation	**30 204**	**16 027**
Charges d'exploitation	Autres achats et charges externes (serrure + fournitures administratives + impression de la *Revue* (tomes 91 et 92) + surstockage aux Belles Lettres, fonctionnement du site chez Jouve avec noms de domaine + assurance MAIF + soutien et présence au colloque de la FIEC + honoraires Claris + envois des revues + missions + affranchissements + frais bancaires + cotisation FIEC)	19 375	18 559
	Sur immobilisation : dotation aux amortissements	7 227	7 100
	Sur actif circulant : dotation aux provisions (dépréciation des stocks)	1 000	526
	Total des charges d'exploitation	**27 601**	**26 186**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**2 602**	**- 10 159**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**2 602**	**- 10 159**
Charges exceptionnelles			
BENEFICE OU PERTE		**2 602**	**- 10 159**

Le premier cadre indique les « produits d'exploitation » c'est-à-dire les recettes.

- La production vendue de biens est celle de nos ventes aux « Belles Lettres » : 18 796 €, année fructueuse déjà évoquée.
- La production vendue de services est de 270 € cette année.
- La variation des stocks est ici positive : 1 408 €.
- Nos cotisations atteignent 9 729 € au lieu de 8 840 € l'an dernier : nos adhérents défendent bien le latin, comme vous tous ici.

Le total de nos recettes est ainsi de 30 204 € au lieu de 16 027 € l'an dernier.

Le cadre suivant correspond aux charges c'est-à-dire aux dépenses, en légère hausse.

- Les principales atteignent un total de 19 375 €. Comme il n'a pas été nécessaire de racheter une nouvelle serrure pour l'armoire des revues, nous y trouvons désormais : 38 € de photocopies faites pour la précédente Assemblée Générale, 6 869 € de frais d'impression pour le tome 92 de la *Revue des Etudes Latines*, 280,61 € pour le tome 91 (léger surcoût des frais réels par rapport à l'estimation), 56 € de sur-stockage aux Belles Lettres (il existait auparavant mais ne faisait pas l'objet d'une ligne budgétaire), 5 304 € de fonctionnement du site, 1 284 € d'assurance MAIF, 60 € de soutien à l'un de nos représentants au colloque de la FIEC, non indemnisé par elle alors qu'elle affiche un excédent comptable de 30 920, 98 € en janvier 2015… Les dernières dépenses sont : les honoraires de notre expert-comptable Claris 2 580 €, les envois de la revue aux Belles Lettres et à chacun pour 2 300 € (cette hausse s'explique par le fait qu'il s'agit des envois des tomes 91 et 92, et non d'un seul tome, du fait des décalages de parution et d'année budgétaire), 164 € de missions, 144 € d'affranchissements, 195 € de frais bancaires et 110 € de cotisation pour la chère FIEC !
- À ces charges s'ajoutent les dotations aux amortissements sur immobilisations (soit 10 % supplémentaires par an) soit 7 227 € et les dotations aux dépréciations sur nos stocks de revues : 1 000 €.

Le total des charges est ainsi de 27 601 €. Puisque le total des recettes atteint 30 204 €, il y a donc un bénéfice cette année de 2 602 €, au lieu d'une perte de 10 159 € l'an dernier. Aucune hausse des cotisations n'est à envisager. Ces résultats permettent au contraire de proposer à votre vote une nouvelle mise à jour par Jouve de trois tomes sur le site, au prix maintenu lui aussi de 1 440 €.

Prévisionnel pour 2016

Par convention, le prévisionnel se présente comme un compte de résultat au 30 septembre 2016.

Pour les produits d'exploitation ou recettes :

Nos ventes aux « Belles Lettres » seront cette fois une année creuse d'environ 11 500 € ; notre production vendue de services pourrait être

de 300 €, ce qui ferait un chiffre d'affaires net de 11 800 €. Par prudence gardons aussi des chiffres raisonnables pour la variation des stocks : 1 400 €, et pour les cotisations : 9 300 €. Le total des recettes ferait 22 500 €.

Pour les dépenses tout serait à peu près identique, sauf les transports sur ventes d'un seul volume au prix d'environ 1 400 € ; quant au prochain devis d'impression de la revue, il est estimé à 6 323 €. Le total serait de 17 653 €. Les dotations aux amortissements seraient de 7 300 € et aux dépréciations de 1 000 €.

Cela entraînerait une perte de 3 453 € comme **résultat d'exploitation,** mais elle serait due au jeu comptable des amortissements et dépréciations.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en euro)		**Au 30-09-2016**	**Au 30-09-2015**
Produits d'exploitation	Production vendue (ventes aux « Belles Lettres »)	11 500	18 796
	Production vendue de services	300	270
	Production stockée	1 400	1 408
	Autres produits (cotisations)	9 300	9 729
	Total des produits d'exploitation	**22 500**	**30 204**
Charges d'exploitation	Autres achats et charges externes : (fournitures administratives, impression de la *Revue* par l'entreprise Jouve, sur-stockage aux Belles Lettres, fonctionnement du site chez Jouve avec noms de domaine, assurance MAIF, honoraires expert-comptable Claris, envois des revues, missions, affranchissements, frais bancaires, cotisation FIEC)	17 653	19 375
	Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 300	7 227
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant	1 000	1 000
	Total des charges d'exploitation	**25 953**	**27 601**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**-3 453**	**2 602**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**-3 453**	**2 602**
BENEFICE OU PERTE		**-3 453**	**2 602**

Tels sont les comptes qui vous sont proposés. Pour l'anecdote, j'avais imaginé pour le prévisionnel de l'an dernier un bénéfice de 2 673 € au lieu de la perte précédente de plus de 10 000 €, nous sommes en fait à 2 602 €… Et je vous propose donc le maintien des cotisations à l'identique :

- cotisations des membres de la Société des Etudes Latines : 60 € (*Revue* en ligne ou papier) ou 90 € (*Revue* en ligne et papier)
- prix pour ceux qui ne sont pas membres :

Particuliers non membres de la Société des Études Latines	70 €
cotisation d'accueil (pour les moins de 30 ans, non engagés dans la vie professionnelle : uniquement abonnement en ligne)	30 €
Institutionnels non membres de la Société des Études Latines	
1 plage d'adresses I.P. avec 1 à 5 connexions	180 € HT
1 plage d'adresses I.P. avec 1 à 10 connexions	350 € HT
Plusieurs plages d'adresses I.P. avec 1 à 10 connexions	390 € HT
Plusieurs plages d'adresses I.P. avec plus de 10 connexions	630 € HT

À vous de décider. Votre trésorier soumet aux votes de ceux qui sont à jour de leur cotisation, l'ensemble des comptes, le prévisionnel, le montant des cotisations sans augmentation et la mise à jour.

Après les questions, l'Assemble Générale vote et approuve séparément :
à l'unanimité les comptes 2015,
à l'unanimité le prévisionnel 2016,
à l'unanimité le maintien des cotisations à l'identique,
avec une abstention la mise à jour de trois tomes supplémentaires.
Elle procède alors à un vote global sur l'ensemble :
approuvé à l'unanimité.

Je vous remercie bien vivement de votre vigilance et de votre engagement pour faire rayonner notre cher latin.

12 décembre 2015

Jeanne Dion
Trésorier

RAPPORT MORAL

L'année qui s'achève n'a pas été facile. Au lendemain des attentats qui ont endeuillé la France, notre séance du 14 novembre a dû être annulée. Nous avons fait de notre mieux, Bruno Poulle et moi, pour prévenir les collègues le plus rapidement possible. Cela fut fait dans la matinée, et je remercie vivement Bruno Poulle qui a été très présent, par téléphone et par courriel, dans ces circonstances difficiles.

Il a ensuite fallu gérer la situation. J'ai obtenu du Service intérieur de la Sorbonne la réservation de l'amphi Cauchy pour une séance supplémentaire. Elle aura lieu le 21 mai. Aucune communication ne sera donc supprimée. Pour le reste, je m'emploie à refaire un calendrier qui vous sera communiqué en janvier dans la deuxième convocation (séances de février à juin).

Quant au devenir de la Société, on ne saurait s'étonner que les Études latines ne se portent pas mieux que l'ensemble de la société française. L'individualisme me paraît l'emporter trop souvent sur l'esprit de solidarité. Les deux auteurs nouveaux au programme de l'agrégation, sur lesquels aurait dû porter notre séance de février, sont Lucrèce et Quintilien. Pour Lucrèce, je n'ai rencontré aucun problème. Pour Quintilien, j'ai contacté six orateurs possibles, envoyé jusqu'à sept ou huit messages à la même personne, avec accusé de réception. Je n'ai essuyé, partout, que des échecs. Encore heureuse si je recevais une réponse. C'est grâce à la science et à l'amitié de Charles Guittard que nous sauverons la situation, quand il nous présentera une nouvelle communication sur Tite-Live.

Les comptes rendus rentrent mal. C'est la formule pessimiste de François Ploton-Nicollet. J'ai beau battre le rappel ; cela ne suffit pas à alimenter notre bulletin critique. Donc, que chacun fasse son devoir de recenseur. Autre souci : l'état de nos adhésions n'est pas brillant. Il baisse d'année en année : trois en tout et pour tout en 2015. Je le répète tous les ans : nous sommes tributaires des recrutements dans l'enseignement supérieur et du nombre des étudiants inscrits en doctorat. Dans une université où il n'y a plus de postes mis au concours, ou si peu, où le nombre de thèses paraît en baisse, où la liste des docteurs et habilités sans poste s'allonge inexorablement, comment s'étonner que les sociétés savantes soient en souffrance, elles aussi ?

Que pouvons-nous y faire ? Les antiquisants de France de tous horizons, universitaires, conservateurs du patrimoine, gens de théâtre, etc., se mobilisent. J'ai pris part aux deux réunions des Etats généraux de l'Antiquité qui, sous le nom prometteur d'Antiquité-Avenir, essaient de fédérer toutes les énergies. Attendons de voir les résultats de cette action commune.

Dans le cadre plus spécifique des Études latines, nous avons tenu le 13 juin une réunion élargie du bureau. Nous y avons envisagé deux innovations. La première va entrer immédiatement en application. Nous allons renforcer nos liens avec les classes préparatoires, institution typiquement française qui a le vent en poupe. Nous proposons donc en janvier, vous l'avez vu sur la convocation en cours, deux communications

portant sur le programme du concours : « Le corps ». Elles seront assurées par Robin Glinatsis, professeur de classe préparatoire, et Yves Lehmann, qui répond toujours présent chaque fois que je fais appel à lui. Seconde innovation, en lien avec la précédente : renforcer notre communication et étoffer notre site Internet d'une rubrique qui suivra de plus près l'actualité, par exemple en mettant en ligne, rapidement, un résumé de ces deux communications, dans l'attente de leur publication dans la *REL*. Nous pourrons confier ces deux missions nouvelles à Marie-Ange Julia, professeur de classe préparatoire au lycée Henri IV, et à Cécile Merckel, qui insufflera un air de jeunesse à notre équipe.

Il nous suffira, pour le reste de cette équipe qui fonctionne bien – c'est au moins une source de satisfaction – de renouveler nos président et vice-président : Guillaume Bonnet, qui a déjà souvent remplacé Isabelle Cogitore, et qui n'ignore rien de la fonction ; et, comme vice-président, Gérard Freyburger. Vous le voyez : les Strasbourgeois sont à l'honneur, et sur tous les tableaux. Ils le méritent, et je me réjouis qu'ils soient si assidus à nos séances, alors que tant de Parisiens, qui habitent à une heure de l'amphi Cauchy, brillent par leur absence. C'est grâce à ces amis fidèles, que nous avons plaisir à retrouver chaque mois, et à cette équipe, efficace et discrète, que nous parvenons à maintenir une Société et une revue dignes de ce nom.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité, moins une abstention.

L'assemblée générale procède ensuite au renouvellement du Bureau.

Le Bureau pour 2016 est élu à bulletins secrets :
Président : M. Guillaume Bonnet
Vice-Président : M. Gérard Freyburger
Administrateur : M^me^ Jacqueline Champeaux
Secrétaire général : M. Bruno Poulle
Trésorier : M^me^ Jeanne Dion
Délégués aux finances : MM. Dominique Briquel, Charles Guittard, Claude Moussy.

Comité de rédaction : M. François Ploton-Nicollet, rédacteur en chef
M. Jacques Elfassi, M. Guillaume Flamerie de Lachapelle, M^me^ Muriel Labonnelie.

Communication : M^me^ Marie-Ange Julia, M^me^ Cécile Merckel.

Votants 23 ; oui 22 ; blanc 1.

L'Administrateur
Jacqueline Champeaux.